



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

Comité technique local (CTL) du 9 avril 2019

Retrouvez la déclaration liminaire **FO DGFIP 67** sur notre site local. Quand on veut tuer son chien...

Nos positions et celle de la Directrice sont décidément irréconciliables puisqu'elle parle de « présence » (les points de contact) alors que nous lui parlions de Service public (services publics).

Sur le rôle de conseil aux collectivités, notre directrice estime que les comptables n'ont plus le temps de remplir leur rôle...et partage donc en partie l'opinion de Darmanin...Bien évidemment, nous lui avons rétorqué qu'elle se trompait et que les comptables étaient particulièrement attentifs à ce rôle essentiel de leur métier !

Bilan budgétaire 2018

Dans son rapport, la Direction souligne : «A périmètre identique, (libérations immobilières retranchées), la DGF initiale a connu une augmentation de 1,91% par rapport à la DGF initiale 2017 ». La Direction oublie de signaler au passage qu'elle baisse de 1,27 % par rapport à 2016...Elle oublie aussi d'écrire qu'au final, le budget total 2018 a baissé de 2,46 % par rapport à celui de 2017 et 5,83 % par rapport à 2016 !

Les dépenses de loyers sont en baisse (forcément...), comme les dépenses d'affranchissement (dû à une forte progression de l'utilisation de CLIC'ESI), comme les frais de déplacement (essentiellement liée à la for pro), ainsi que les dépenses de fournitures (« par l'ajustement des forfaits alloués aux gestionnaires de sites et la baisse de consommation de papier »), les fluides, le nettoyage et la surveillance.

A souligner, positivement : les dépenses d'entretien et de travaux ont atteint 956 K€ en 2018 contre 850 K€ en 2017 et 672 en 2016. Même remarque pour l'informatique, qui passe de 773 K€ en 2017 à 803 K€ en 2018.

Présentation du budget 2019

Moins ça fait plus......le budget général est en baisse, la part agent est en baisse, la part locaux est en baisse mais la direction arrive quand même à écrire que, à périmètre constant, la DGF initiale augmente de 0,88% ! tout ça pour dire que le budget a été réduit mais moins que ce qu'il aurait dû être en tenant compte des suppressions de trésoreries et d'emplois...Il faut dire merci en plus ???

Les élus FO ont interrogé la direction sur les dépenses informatiques divisées par 2 en 2019 par rapport à 2018 et le budget d'entretien courant qui diminue de 37 000 €. Pour l'informatique, des stocks ont été constitués en 2018. Pour le budget d'entretien, le spécialiste budget étant absent, la réponse devra attendre.

3 nouveaux box vont être installés au 35 Vosges.

La direction continue de considérer que la suppression de trésoreries constitue une **politique de rationalisation des surfaces**...si ça ce n'est pas une vision exclusivement budgétaire et comptable des services publics ! C'est surtout d'une violence inouï vis-à-vis des agents des trésoreries supprimées ou à supprimer... !!!

Modification des horaires d'ouverture au public des services

Les propositions de la Direction :

- **SDE** : lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 8H30 à 12H : soit 3 demi-journées de moins d'ouverture et l'ouverture du vendredi que la directrice pourrait supprimer définitivement. FO, SFP, CGT ont voté contre, la CFDT s'est abstenue.

- **Trésorerie de Strasbourg Amendes** : tous les matins de 8H30 à 12H, les après-midi des mardi et jeudi de 13H30 à 16H : il y a eu un doute sur la consultation des agents ; Pour les OS, il n'est pas certain que le déport de l'accueil améliore la situation. La Direction a proposé de consulter réellement les agents mais a souhaité que les élus votent sans avoir le résultat de cette consultation...Vote : FO, SFP, CGT contre, CFDT abstention.

Bilan de la Formation professionnelle 2018 et plan de formation 2019

Tous les agents ont au moins eu 0,5 jour de formation du fait de la e-formation SIRHIUS.

En 2018, il y a eu moins de modules de formation dispensés (-9%) mais une **hausse du nombre de sessions** organisées (+14%) du fait des formations PAS.

Les formations dédiées aux métiers de la gestion publique représentent 13,7% de la formation continue (24% en 2017), celles dédiées aux métiers de la gestion fiscale 58,2% (58,8% en 2017), et les formations transverses ont représenté 28,1% de la formation continue (17,25% en 2017).

1670 **e-formations** ont été validées par les stagiaires du 67, soit 43% des e-formations ayant fait l'objet d'une inscription. A contrario, cela signifie que 57% des inscrits n'ont pas achevé leur e-formation...

L'absentéisme a baissé de manière significative en 2018, passant de 10,7% à 4,7%, ce dont on peut se féliciter.

Pour **FO DGFIP 67**, le nombre important de professionnels associés (les formateurs occasionnels) passé de 127 en 2017 à 148 en 2108 est une véritable richesse pour notre département.

Plan de formation 2019 : vote : Pour : FO – SFP – CFDT abstention : CGT

Le déploiement du télétravail

Plusieurs conditions pour être candidat au télétravail : être en activité à la DGFIP ; être volontaire et suffisamment autonome (ancienneté requise de 6 à 12 mois sur son poste) ; disposer d'un espace de travail à domicile répondant à des règles de sécurité électrique ; être équipé d'une ligne téléphonique et d'un accès Internet ; être en charge d'activités pouvant être exécutées en dehors des locaux de l'administration ; avoir accès à distance aux applications métiers autorisées ; être domicilié en France.

L'analyse des demandes est articulée en 3 temps :

- une identification des candidatures ne présentant pas, de prime abord, de difficultés ;
- une prise de contact avec les responsables d'unité lorsque la demande nécessite des compléments (applications, tâches) ;
- un examen ultérieur des demandes qui nécessitent une expertise.

Il y a eu **61 candidats** au télétravail, dont 12 préfigurateurs (sur les 14 à l'origine, 1 ayant été muté, l'autre ne souhaitant pas reconduire l'expérience). 27 candidats sont en direction, 34 dans les services déconcentrés (PCE et PCR 9, trésoreries 9, SIP 8, SIE 5, PELP 3). Répartition par catégorie : 1 A+, 27 A, 27 B et 6C.

22 collègues ont démarré en avril (les 12 anciens + 10 nouveaux). Il reste **12 candidatures à expertiser**. A ce jour, il y a **4 refus** (prochainement notifiés aux intéressés).

La CAPL est compétente pour traiter des recours en cas de refus ou interruption du télétravail.

Une première vague a été paramétrée, en priorisant les agents ayant la plus longue distance entre leur domicile et leur lieu de travail. **La 2^{ème} vague débutera le 2 mai.**

Evolution des modalités de prise en charge des créances émises par les brigades de la Dircofi

Est : L'expérimentation avec le PRS 54 étant un échec, le PRS 67 récupérera une charge de travail (qu'il avait perdu en 2015) mais sans l'agent qui va avec (au moins dans un premier temps).

Points divers à l'initiative de FO DGFIP 67

- **Prime PAS** : 626 agents du 67 pour 139 000 €, au-delà des 40%, mais il y a quand même des déçus légitimes !
- **CPS** : tous les CPS deviendront des Centres de Contact. L'ergonome du ministère viendrait en mai pour leur réinstallation et pourra travailler avec l'architecte.
- **DOE** : il y a une réflexion sur la réorganisation de la comptabilité à la Direction, en associant les équipes en relation étroite avec la MDRA au travers de groupe de travail (avec des agents volontaires). Un retour serait fait à la fin du 1^{er} semestre pour une déclinaison en septembre.
- **service Rémunérations** : les remarques faites en CHSCt, notamment par FO, ont été revues avec les agents. Déménagement prévu le jeudi 25/04.
- **PRD** : officiellement, il reste 5 dossiers...officiellement...

à l'initiative de la Direction : Dans le cadre de la loi ESSOC, la DRFIP 67 doit mettre en place, pour la région, la relation de confiance avec les PME consistant à faire du rescrit. Un vérificateur sera placé auprès de la Division Affaires juridiques et retiré complètement du contrôle fiscal.

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Corine BOURHIS,
experte : Marie-Claire SAIDOU